Fiche territoire Merville



1. Contexte du site d'étude

- 1. Contexte du développement urbain
- 2. Contexte des potentialités agricoles

2. Analyse des systèmes agricoles

- 1. Les productions et les filières
- 2. La démographie agricole
- 3. Le foncier
- 3. Cohabitation des usages
- 4. Bilan : mise en regard du développement des exploitations et du développement urbain
- 5. Prospective
- 6. Pistes d'action
- Note sur le choix du site d'étude : secteur présentant une grande diversité de productions, avec une spécificité : IGP Labels rouges Pomme de Terre de Merville et Lingot du Nord

Déroulement de l'enquête :

- ► Rencontre de 10 exploitations en entretien individuel
 - 2 grandes cultures dont 1 ferme auberge
 - 7 polyculture élevage
 - 1 bovin,
 - 2 polyélevage
 - 4 hors sol (porc et/ou volaille)
 - 1 bovin lait,
 - + une exploitation externe
- ► Rencontre de 3 exploitations en atelier agriculteurs
 - 1 grandes cultures
 - 1 élevage porc hors sol
 - 1 élevage volaille hors sol

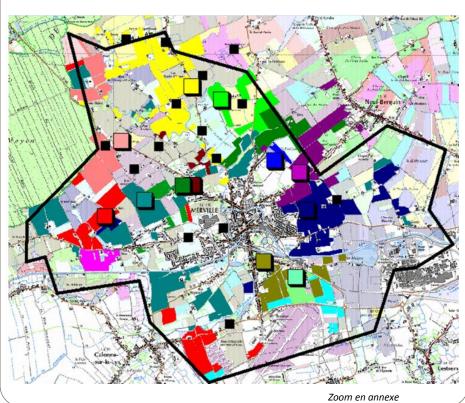
Autres sources utilisées :

RGA 2010, SIGALE, INSEE/DATAR, RPG 2012, SCOT Cambrésis, DDTM

+ Analyse foncière en partenariat avec la SAFER Flandres-Artois et Terres d'Europe SCAFR

<u>Localisation des sièges et des parcellaires des exploitations</u> <u>rencontrées</u>

Légende : une couleur par exploitation Remarque : les carrés noirs identifient les sièges des exploitations non rencontrées

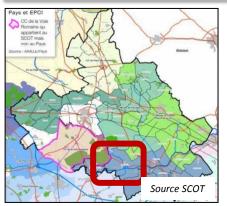




1.1 Contexte du développement urbain



Contexte territorial



Répartition des classes d'âge (INSEE)

24

20

16

12

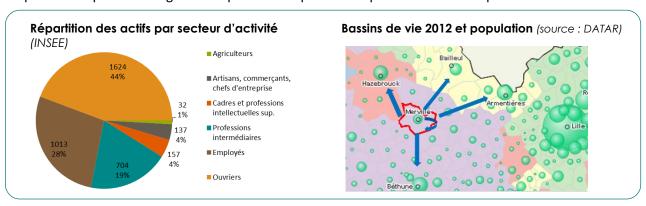
0-14 ans 15-29 ans 30-44 ans 45-59 ans 60-74 ans 75 ans ou +

1999 2006

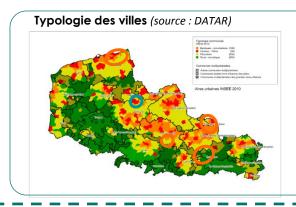
Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations principales.

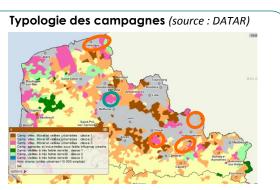
- <u>Localisation</u>: au sein de la région Nord-Pas de Calais et du département du Nord, Merville est une commune située dans la moitié nord du département, à la confluence de deux petites régions agricoles : la Flandre Intérieure et la vallée de la Lys.
- Contexte institutionnel:
 - ► SCOT de Flandre Intérieure
 - Communauté de Communes « Flandre Lys »
- Population: La commune de Merville a recensé 9 216 habitants en 2011 (densité moyenne de 342 hab./km² contre 449 à l'échelle du département du Nord), soit une croissante récente après une période de stabilité (+3,5% en 12 ans).
- Profil démographique : la commune a vu sa population vieillir depuis 1982. Néanmoins, depuis quelques années la commune rajeunit sa population en attirant les habitants des villes comme Armentières et surtout Lille. Ces habitants sont cependant peu engagés dans la vie communale car ils travaillent hors du territoire.

<u>Emploi</u>: La population d'actifs est principalement composée d'ouvriers et d'employés (72 % alors qu'ils représentent 55 % de la population active nationale), notamment grâce à la proximité de sites industriels (usine Roquette, fonderie). Les emplois des exploitations agricoles représentent quant à eux près de 1 % de l'emploi total.



<u>Typologie du territoire</u>: Merville est considérée comme un pôle urbain, avec un développement très résidentiel. Son développement s'oriente vers l'agglomération essentiellement sous forme de maisons individuelles. Merville reste, à l'image de la Région, un territoire fortement agricole.







1.1 Contexte du développement urbain

Calas BoulgneSur-Her Pas-de-Calais Badune Loss Nord Litte Pas-de-Calais Arras Arras Cambral Avanes-sur-Helpe

Modèle de développement

Occupation de l'espace : Total : 2692 ha

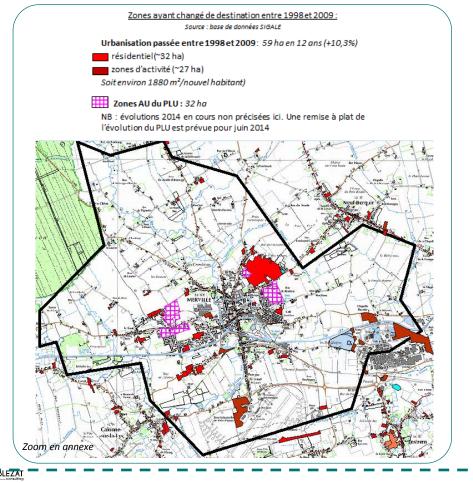
(en italique sont spécifiées les données du Nord-Pas-de-Calais)



	1998	Evol 1998-	2005	Part territoire
	(hectares)	2005	(hectares)	2005
Espaces agricoles	2059	-2,6% (-1,5%)	2005	74% (73%)
Espaces naturels	62	21,2% (+3,3%)	76	3% (11%)
Espaces artificiels	571	7,2% (+5,3%)	612	23% (16%)

évolution passée :

- ▶ Entre 1998 et 2005, le développement de Merville a conduit à l'artificialisation de 41 ha de surface agricole, ce qui est nettement supérieur aux évolutions moyennes régionales : le rythme global de diminution des surfaces agricoles (- 461 m²/ha) 5 fois supérieur à la moyenne départementale (- 86m²/ha) entre 2008 et 2012 (analyse cadastre).
- L'artificialisation des sols entre 1998 et 2005 est due à 69 % à la création d'espaces pour l'industrie (Roquette et Z.I. des Petits Pacaux). Plus récemment, un lotissement de 499 parcelles individuelles a vu le jour sur près de 30 Ha, soit 42,5 hab./Ha, avec un effet direct sur le desserrement urbain.
- Évolution à venir : le développement futur de la commune de Merville est tributaire à la fois des projets eux-mêmes appuyés sur des besoins, et une adaptation à la réglementation en vigueur. (voir projets ci-contre et carte)



PROJETS (juin 2014)

- ► PLU en cours de révision (validation juin 2014), engagé dans une démarche Grenelle
- Demande préfectorale de création d'une aire d'accueil des gens du voyage : site communal 16 ha pressenti
- ► Valorisation des friches industrielles Engrais Nord France
- ► Développement des commerces estimésinsuffisant face aux besoins (notamment via un suivi du devenir des grandes surfaces existantes)

Principes affichés pour le développement à venir :

- ► Respect des objectifs du PLH :
 - 270 logements à l'horizon 2020
 - 20% de logements à loyer modéré
 - densité entre 15 et 50 logements par hectare
- Volonté d'utiliser les dents creuses et les friches industrielles dans la mesure du possible
- ► Respect du projet du SCOT des Flandres Intérieures (approuvé en
- Prise en compte des risques (inondations / PPRI de la Lys, risques industriels/ site SEVESO/installations classées...)

Défis à relever en lien avec l'agriculture :

► Lutte contre **l'artificialisation** des terres agricoles : attention à la définition des besoins (surface et localisation).

NB: en considérant une densité de 30 logements par hectare, les zones AU du PLU (juin 2014) apparaissent 3 fois supérieures aux besoins

➤ Arrivée de nouvelle population « rurbaine » : attention à la cohabitation avec l'agriculture (voir partie «adaptation de l'agriculture»)

1.2 Contexte des potentialités agricoles

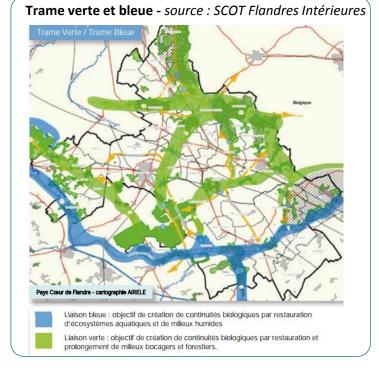
Potentiel pédoclimatique

- <u>Climat</u>: Situé dans les Flandres, le secteur bénéficie d'un climat tempéré, à tendance maritime.
- Potentiel pédologique : Les terres de la commune sont de type limono-argileuses. Cette nature confère aux sols un bon potentiel agronomique, qui s'exprime dans la diversité des productions. En contrepartie, le travail des terres peut se révéler difficile selon la météo (pluie, gel..).
- Topographie: Merville est situé dans une « cuvette »
- Hydrographie : Les parcelles situées le long de la Bourre et de la vieille Lys sont particulièrement exposées aux inondations, et souvent valorisées en pâtures.

Profil pédologique du site (source DRAAF) « Sols alluviaux hydromophes limono-argileux, calciques à calcaire en profondeur / Fluviosols rédoxiques, de limons de la Lys » 80% des agriculteurs interrogés jugent la terre bonne à très bonne

Ressources naturelles

- <u>Deux entités naturelles structurantes, réservoirs de</u> biodiversité:
 - ▶ La vallée de la Lys au Sud
 - ► La forêt de Nieppe au Nord-Ouest (ZNIEFF 1)
 - Les nombreux courants qui sillonnent le paysage démontrent le caractère humide du territoire, tout comme les prairies humides, parsemées de saules têtards, qui bordent certains cours d'eau. Ces espaces semi-naturels constituent des sources de biodiversité remarquables.
- Une large bande est classée en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 le long de la forêt de Nieppe. Cette classification indique l'intérêt biologique remarquable du secteur. Ainsi des inventaires d'espèces sont réalisés régulièrement mais aucune réglementation n'est imposée aux gestionnaires de ces espaces.



Améliorations anthropiques

- Les terres des Flandres sont exploitées depuis des siècle par l'Homme pour se nourrir. À cet effet, des améliorations ont été apportées afin d'améliorer les capacités de production. Sur le territoire de Merville, les améliorations concernent plus particulièrement :
 - Le **drainage**, qui permet de diminuer l'hydromorphie des sols afin de ne pas asphyxier les cultures. Il concerne 84% de la SAU des exploitants interrogés.
 - Les drains demandent d'être surveillés, entretenus et remplacés tous les 15-20 ans voire plus,
 - Les cours d'eau et fossés dans lesquels débouchent les drains doivent également être entretenus pour éviter que l'eau ne refoule dans les drains.
 - Inquiétudes des agriculteurs sur la gestion à long terme vis-à-vis de la loi sur l'eau « L'Agence de l'eau impose l'eau im
 - L'irrigation gravitaire autorise la diversité des productions (légumes, pommes de terre...). NB : Elle devient aujourd'hui un impératif contractuel pour certaines cultures industrielles.
 - Des itinéraires techniques adaptés afin de ne pas compacter les sols argileux.
 - Aménagements communaux et intercommunaux pour **limiter les inondations** : changement d'une écluse obsolète, création de petites zones de rétention d'eau, reconnexion et entretien des fossés...

2.1 Analyse des filières

Productions

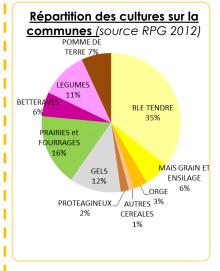
Productions végétales :

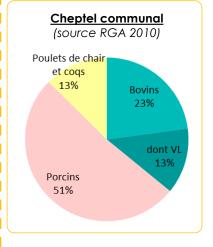
- ▶ Une prédominance des grandes cultures, adossées à des filières longues et structurées : Céréales, betterave, légumes...
 - En progression: pomme de terre « j'ai doublé mes surfaces en pomme de terre, par l nécessité d'une augmentation de la valeur ajoutée à l'hectare. » « on arrête la l binjtes pour une variété plus grosse qui nécessite moins de travail. »
- <u>En recul</u>: certain légumes (fève), le lin, ainsi que les productions sous IGP (IGP lingot du Nord, IGP pomme de terre de Merville) car la main d'œuvre se réduit. « je simplifie au plus le système d'exploitation, en vue de la reprise par mes enfants »
- 2 exploitations en système maraîcher.
- <u>Productions animales</u>: La moitié des exploitations a un atelier élevage (bovins, caprins, porcs ou volailles).
 - L'élevage hors-sol s'est particulièrement développé avec des élevages de porcs et de volailles de chair de taille importante :
 - Le cheptel porcin a augmenté de 64 % entre 2000 et 2010 alors qu'il concerne 1 EA de moins qu'en 2000.
 - À noter : des difficultés croissantes pour l'implantation de ce type d'atelier « je crains que mon dossier de poulets label hors sol ne passe pas à cause des associations du voisinage » « Sur la commune dès qu'il y a un projet de construction d'un bâtiment d'élevage, c'est le voisinage qui bloque à cause des odeurs. »

Le cheptel bovin et plus spécialement bovin lait se maintient :

- dans une dynamique en progression (+15% entre 2000 et 2010). La hausse du cheptel global masque cependant des situations individuelles variables. « j'arrête les vaches laitières, les mises aux normes n'étaient pas rentables du tout, et ça aurait été une charge de travail importante pour la repreneuse ».
- Des cheptels de taille moyenne (52 VL/EA).
- C'est en particulier l'élevage laitier qui domine avec une moyenne de 52 vaches laitières par exploitation, ce qui avoisine la taille moyenne des élevages français (moyenne nationale : 47 VL/EA). Alors qu'1/3 des exploitations ont un atelier bovin, seulement 20 % des surfaces sont occupées par les cultures fourragères et les prairies. L'élevage est donc plutôt intensif.
- À noter que quelques animaux sont choisis plus pour valoriser des terres peu productives que parce qu'il s'agit d'un atelier rentable : « j'ai mis en route des vaches allaitantes pour valoriser les prairies, à partir de cette année ».

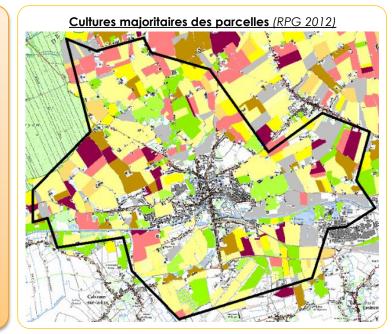






Tendances

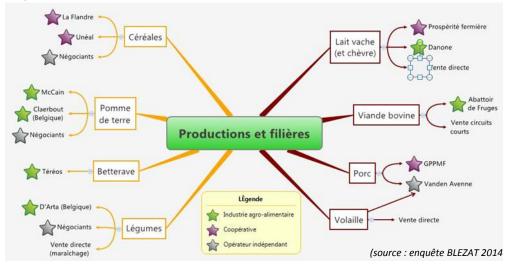
- ▶ Le contexte économique actuel oblige les exploitants agricoles à augmenter leur chiffre d'affaire constamment. Nombreux sont ceux qui choisissent alors d'augmenter leur SAU. Du fait du manque de disponibilité de terres agricoles sur Merville et sur les territoires aux alentours, les exploitants mervillois se voient contraints de choisir entre l'augmentation de leur capacité de production en élevage, l'engagement dans une filière qualité (souvent associé à de la vente directe) ou la vente directe. Le choix de produire des cultures à forte valeur ajoutée comme la pomme de terre ou les légumes plein champ est également une possibilité mais elle reste limitée par les longues rotations qui sont nécessaires à ces cultures.
- ► L'urbanisation peut être limitante pour le développement d'un atelier d'élevage. Si le front urbain se rapproche trop, les bâtiments d'élevage ne peuvent plus être agrandis.





Filières longues

- Une prédominance des opérateurs IAA intégrés, qu'il s'agisse d'acteurs privés ou de coopératives.
- Les industriels ont un rôle important pour la dynamisation d'une filière. Par exemple :
 - « McCain a été un moteur pour la production de pomme de terre, ça a incité au développement de la production mais aussi à l'amélioration de la qualité de la production et de la conservation. »
 - « La proximité avec la Belgique est un avantage pour la valorisation des produits d'élevage et des pommes de terre grâce à leurs filières industrielles. »



Filières de proximité

- 9 exploitations pratiquent la vente directe, dont 2 en quasi-totalité.
- 3 structures accueillent du public (gîte, auberge, ferme pédagogique).
- 🤋 Les producteurs engagés dans ce type de démarche rappellent leur importante charge en temps de travail :
 - ▶ Je fais 3 marchés par semaine l'hiver et 4 l'été. La vente à la ferme ne dépasse pas 10% de mon chiffre d'affaire. »
 - « Les nouveaux habitants achètent leurs produits en route et non pas ici. Ils ont peu de sous car beaucoup de frais d'essence et de dettes pour la construction de leur maison. »
 - ▶ « je faisais partie du réseau Bienvenue à la ferme, mais j'ai arrêté car je n'ai plus le temps pour produire, je fais appel à des fournisseurs du coin »..

Labels et signes officiels de qualité

- Agriculture biologique : 2 exploitants en agriculture biologique rencontrés (plutôt par conviction personnelle), et un projet en réflexion (plutôt par opportunité économique).
- Appellations : Merville appartient à 2 aires d'appellation, cependant les productions sont quasiment absentes du territoire même, et produites sur d'autres sites :
 - L'IGP Pomme de terre de Merville est remise en question à cause d'un manque de débouchés,
 - La certification des haricots sous l'IGP LR Lingots du Nord exige une production traditionnelle avec un triage des lingots à la main. Cette étape demande une charge de main d'œuvre importante, c'est pourquoi de moins en moins d'agriculteurs s'engagent dans cette filière de qualité.



IGP Label Rouge Pomme de terre de Merville

- Depuis 1996 / 43 communes / 4 producteurs
- Lien avec la nature du terroir le long de la Vallée de la Lys et avec
 Merville qui regroupait autrefois les négociants de pommes de terre

IGP Label Rouge Lingot du Nord

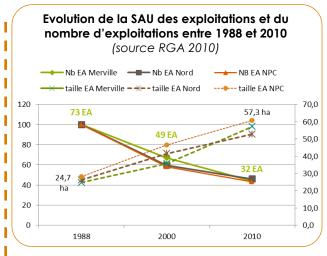
- Depuis 1998. 40 communes. 25 producteurs
- Lien avec la nature argileuse des terrains de la Vallée de la Lys

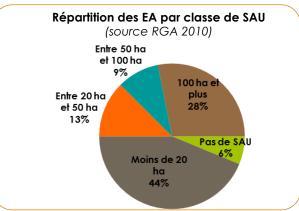
INAO

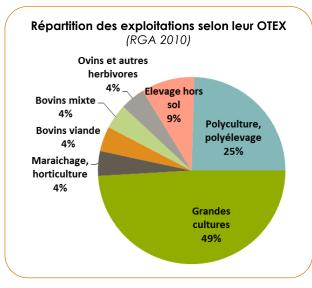
2.2 Analyse des systèmes d'exploitation

Données démographiques agricoles

- Nombre d'exploitations: La commune de Merville comptait 32 exploitations agricoles en 2010 (contre 49 en 2000, une évolution similaire au rythme 59 et NPC)) qui gèrent 1 832 ha. Les espaces agricoles occupent 74 % du territoire communal (2005).
- Orientation technico-économique (OTEX) :
 - Une grande diversité des ateliers et des combinaisons en polyculture polyélevage : céréales, betterave, légumes, pommes de terre, bovin lait et viande, porc, volaille...
 - Issue d'une diversité historique (vente de proximité).
- Surface moyenne des exploitations : 57 ha/EA contre 36 ha en 1988 // (Nord : 52 ha/EA)
 - Des grandes exploitations : 28% des EA> 100 ha,
 - Des petites : 50% EA< 20 ha) : cultures à forte valeur ajoutée
 - ▶ La SAU représentée ci-dessus est celle des exploitations ayant leur siège sur la commune de Merville, celles-ci ont vu leur SAU augmenter de 36 ha à 57 ha en moyenne en 20 ans (SAU moyenne de 71,5 ha pour les agriculteurs rencontrés). La SAU communale a quant à elle diminué de 54 ha entre 1998 et 2005, ce qui représente donc la perte d'une exploitation en terme de surface.
 - ▶ 50 % des exploitations ont une superficie agricole inférieure à 20 ha, ce qui correspond à moins de la moitié de la SAU moyenne. Ces fermes ayant une petite SAU sont viables grâce aux cultures à forte valeur ajoutée qui y sont produites telles que les légumes (plein champs ou maraîchage), les betteraves et les pommes de terre.
- <u>Structures juridiques</u>: 42% des exploitations sont sous forme sociétaire contre 33% dans le Nord.
- <u>Main d'œuvre</u>: 1,5 UTA/EA contre 1,7 Nord (en lien avec la taille des surfaces). Ce sont les fermes d'élevage qui emploient le plus de personnes avec en moyenne 2 UTA pour les exploitations rencontrées.
 - La population d'actifs agricoles a diminué de près de 60 % depuis 1988 pour atteindre 50 Unité de Travail Agricole en 2010. Cette diminution est cependant similaire à celle observée sur le Département et la Région.
 - ▶ 40% de ces exploitations ont recours à de la main d'œuvre saisonnière principalement lors des travaux des champs mais aussi lors des périodes de travail intense en élevage de volailles par exemple.
 - Les repreneurs sont en général doubles actifs et espèrent se mettre à temps plein en reprenant la tête de l'exploitation.
 - « on ne veut pas d'un salarié car c'est trop lourd en charges. »





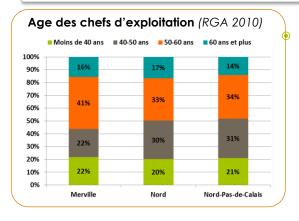


<u>Travail en commun / CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole)</u>: Un mode de fonctionnement contraignant pas toujours facile à faire fonctionner:

- « Les agriculteurs prennent de l'indépendance et finissent par partir de la CUMA donc le matériel finit par revenir trop cher. »
- « on a la volonté de faire une copropriété de matériels avec une organisation de travail en équipe entre plusieurs agriculteurs qui s'entendent bien, mais ce n'est pas facile à mettre en place, il faut une mentalité

2.2 Analyse des systèmes d'exploitation

Transmission-installation



Une moyenne
d'âge élevée :
57% des
exploitants ont
plus de 50 ans
(contre 50% Nord)
: une quinzaine de
cessations à
prévoir d'ici 5/10
ans

<u>Transmission</u>

- 3 à 4 reprises récentes sur diverses OTEX
- Jamais hors cadre familial (investissement trop lourd)

La valeur des élevages augmente et entraine des difficultés pour l'installation. »

- Parmi les prochains départs en retraites : 1 exploitant sur
 5 connait son successeur.
- Les autres prévoient de laisser partir leur exploitation à l'agrandissement des exploitations voisines : De manière générale en France, dans les zones où la pression foncière est importante, les agriculteurs préfèrent revendre ou transmettre leur bail à un agriculteur voisin déjà en place plutôt que de céder leurs terres à un agriculteurs hors cadre familial. L'installation hors cadre familial n'est pas une affaire courante, sur Merville la quasi-totalité des installations se font dans le cadre familial.

« à priori je n'ai pas de repreneur et je ne veux pas m'embêter (à en chercher un). Je compte revendre le terrain à côté de ma ferme en terrain à bâtir pour s'assurer un peu de revenus. »

Perspectives :

- L'évolution tendancielle permet d'estimer environ 25 exploitations en 2014. 57 % des exploitants ont plus de 50 ans. Lors des 10 prochaines années, il faudra donc entre 1 et 2 installations par an pour combler les départs en retraite des exploitants. Ce renouvellement est assuré pour le moment grâce à plusieurs installations de jeunes agriculteurs dans différentes fermes de la commune. Néanmoins quelques départs à la retraite sont encore à venir et tous ne sont pas assurés.
- Le tissu agricole s'engage donc vers une réduction du nombre d'exploitations, une taille croissante, et une simplification des OTEX (plus de main d'œuvre familiale, taille importante des ateliers...). L'évolution sera probablement duale : l'agrandissement des exploitations n'est accessible que pour les plus gros (potentiellement capitaux externes), et jamais aux porteurs de projet hors cadre familial. Pour ceux qui ne peuvent s'agrandir, le maintien de la diversification permet une meilleure valeur ajoutée à l'hectare.

Parcellaire et âge du chef d'exploitation correspondant (source RGA2010 et enquête) Moins de 40 ans 40 à 50 ans Plus de 50 ans

Facteurs de difficulté pour la transmission

Information non disponible

- Difficulté d'accès au foncier (tarif et disponibilité
- En conséquence, quasi impossibilité de reprise pour les jeunes hors cadre familial

Les risques associés aux difficultés de transmission

 Exploitations qui ne peuvent être reprises et partent à l'agrandissement : moins de présence humaine sur le territoire, moins de lien avec les productions qui s'orientent de préférence sur des marchés industriels

Prospective	2014	2024 tendanciel
Nombre d'exploitations	25	15
Taille moyenne	57 ha	90 ha
OTEX	Très diversifié	Vers la simplification

Projets pour favoriser l'installation :

En partenariat avec l'association Terre de liens, la commune de Merville a réuni quelques agriculteurs pour tenter de trouver des terrains agricoles pour y installer des jeunes maraîchers. Le projet n'a cependant pas abouti et il n'y a pas eu de création d'exploitation.

Fonctionnalité de l'espace agricole

Structuration des parcellaires

- La configuration géomorphologique, le réseau hydrographique et les pratiques culturales ont abouti à la formation de parcelles agricoles pouvant être considérées comme de petite taille comparées aux openfields du Cambrésis. Cependant, l'ensemble des agriculteurs interrogés considère son parcellaire comme étant fonctionnel et relativement groupé. L'urbanisation ne semble pas non plus gêner l'accès aux parcelles, malgré des signes d'étalement urbain.
- « le parcellaire est globalement fonctionnel mais comme urbanisation étalée, cela influence la forme des parcelles et nécessite plus de temps à travailler à cause des coins. »
- Cette fonctionnalité est renforcée par le recours à l'échange de parcelles (régulier ou occasionnel), ce qui permet d'allonger les rotations des cultures.

« la rotation de l'ail est de 10 à 15 ans car culture très sensible aux maladies »

- <u>Circulation agricole</u>: La circulation des engins agricoles pose problème pour la moitié des exploitants rencontrés, plus particulièrement lorsque les sièges d'exploitation sont inclus dans le tissu urbain.
 - Difficultés quotidienne liées au mobilier urbain : ralentisseurs, obstacles au milieu ou sur les côtés des routes, limitation de la largeur des voies (par des panneaux de signalisation, des terres plein, etc.), sens uniques...
 - Difficultés ponctuelles d'accessibilité liées à des travaux spécifiques : accès des camions aux bâtiments (pour la collecte laitière, le ramassage des pommes de terre, les livraisons de bétails et de plants...),
 - L'arrivée de nouveaux ménages qui n'ont pas l'habitude du contexte rural provoque des tensions :
 - « Au niveau de la circulation il y a un manque de concertation avec la profession agricole lors de l'installation de nouvelles infrastructures pourtant tout le monde y gagnerait. »
 - « Globalement, la ferme est plus à la campagne donc elle n'est pas embêtée par les lotissements, etc. »

Enclavement

- Bâtiments : 4 exploitations concernées + 4 en limite
- Parcelles : 1 exploitation concernée (maraichage)
- Des demandes de construction de bâtiments qui aboutissent de plus en plus difficilement (réactions voisinage).

Les agriculteurs rencontrés proposent divers types d'actions pour garantir la fonctionnalité agricole du territoire :

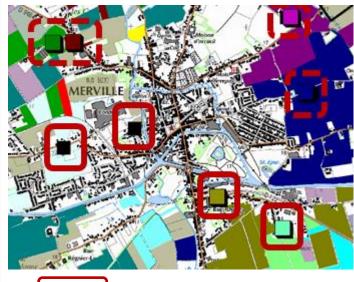
• Les exploitants admettent que le développement est nécessaire mais jugent que l'urbanisation de la commune doit impliquer une adaptation des infrastructures routières (ralentisseurs, signalisation, etc.), pour que la circulation des engins et camions agricoles reste possible. Un dialogue régulier avec les agriculteurs lors de la conception des projets peut éviter facilement des gênes à ces derniers.

« il faut de la concertation avec les agriculteurs. » « il faut revoir les voieries, plus de concertation lors de l'installation d'une nouvelle infrastructure, ça concerne d'ailleurs plus la DDE »

- La valorisation des friches est jugée prioritaire : « on ne plus gaspiller les terres agricoles alors qu'il y a des friches »
- Certains agriculteurs demandent une attention pour la reconversion des bâtiments agricoles.

« Dans la révision du PLU, il faut intégrer une reconversion possible des bâtiments agricoles car l'entretien des bâtiments non fonctionnels est lourd à supporter »

Attention toutefois : ce type d'actions doit être raisonné au cas par cas et éviter pour les bâtiments hors tissu urbain afin de ne pas créer des zones résidentielles supplémentaires. Localisation des sièges dans le tissu urbain et sentiment d'enclavement (enquête 2014)



Situation enclavée

Situation en front urbain

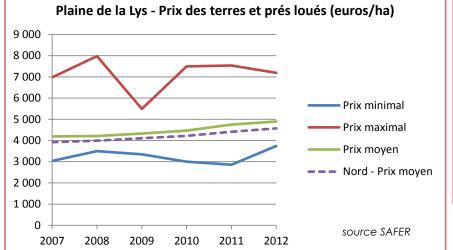
2.4 Approche foncière

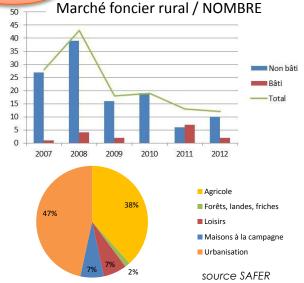
Le marché du foncier Voir guide de lecture

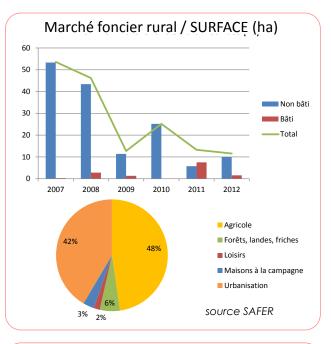
<u>Propriété : Les exploitants enquêtés sont propriétaires de 17% de leurs surfaces en moyenne.</u>

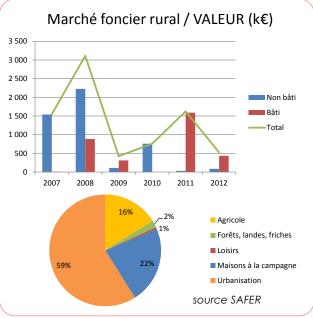
« j'ai 37 propriétaires différents pour mes terres, je n'ai plus de temps pour régler les fermages ,mais en même temps c'est plus sécurisant j'ai peu d'impact si l'un d'entre eux vend. »

- Quasi aucune friche sur le secteur : pas de déprise agricole!
- Des prix du foncier très élevés et en augmentation
 - Terres libres : 12 980 €/ha dans la Plaine de la Lys (2012)
 - Terres louées: 4 900 €/ha (2012). À noter que la pratique du « chapeau » ou du « pas de porte » qui multiplie par 2 ou 3 les prix d'accès.
 - ► En conséquence, seuls ceux qui sont déjà « gros » ou qui bénéficient de capitaux externes à l'activité agricole peuvent s'agrandir
- Dynamique du marché rural : (analyse SAFER)
 - NB : secret statistique important à l'échelle d'une commune
 - Après une fermeture soudaine du marché foncier rural en 2009, l'activité n'a toujours pas retrouvé le niveau d'avant l'éclatement de la crise économique.
 - Les biens bâtis mis en vente sont peu nombreux.
 - ▶ Le marché agricole et le marché de l'urbanisation se partagent respectivement 48 et 42 % de la surface totale des échanges, les trois autres marchés ne comptant que pour 10 % (moyenne 2007-2012).
 - Les personnes morales privées, positionnées sur le marché de l'urbanisation, diminuent nettement leur activité après un pic en 2008.
 - Le prix moyen des terres et prés libres de la région agricole dans laquelle se situe la commune (Plaine de la Scarpe) est plus élevé que la moyenne du département. Pour les terres et prés loués, il fait partie des plus élevés. La hausse des prix entre 2007 et 2012 y est inférieure ou égale à la moyenne départementale, partant de niveaux déjà élevés en 2007.









NB : analyse foncière SAFER détaillée en annexe





La pression foncière au sein de la profession agricole

- Un marché foncier très concurrentiel (à l'échelle du département)
 - Faible disponibilité foncière
 - Prix très élevés
 - Renouvellement des exploitations
- Des pratiques inégalitaires
 - Le pas de porte (somme payé en plus du bail par le locataire à son prédécesseur) ne pouvant être assumé que par les plus riches
 - La distorsion de la concurrence avec l'injection de capitaux externes à l'agriculture

La pression foncière agricole exogène

- Our Description : Urbanisation :
 - NB: La consommation de terres agricoles pour l'urbanisation renforce la tension sur le foncier.
 - Merville: Une perte de 54 ha entre 1998 et 2005, soit -0,3%/an, (équivalent à la surface d'une exploitation moyenne), dont 70% liée aux zones industrielles, et un gros lotissement.
 - « L'habitat dispersé est la conséquence du passé »
 - « beaucoup des nouvelles maisons sont déjà en vente, les gens ne supportent plus la route tous les jours. »
 - Crainte pour certains de la création d'une aire d'accueil des gens du voyages, qui « dévaloriserait » les sites proches.



3. Cohabitation des usages

Un territoire qui évolue

- Urbanisation
- Croissance démographique



Conséquences sur l'agriculture

- → Relations de voisinage :
 - Une nouvelle population, plus nombreuse et moins rurale
 - Plus de zones mitoyennes = plus de zones de friction
 - Plus de circulation
- → Fonctionnalité agricole :
 - Moins de disponibilité foncière
 - Une circulation plus délicate

→ Tâches et temps passés supplémentaires

Une agriculture qui évolue

- De moins en moins d'agriculteurs (divisé par 2 en 25/30 ans) :
- Des élevages hors sol
- Des engins de plus en plus gros
- Des techniques de plus en plus pointues (types intrants, dosages, dilution, choix variétés, moment d'épandage...)
- Travaux nuit et week-end



Conséquences sur les habitants

- Moins de présence, de visages connus
- Des engins de plus en plus impressionnants
- Des travaux non compris (agriculteur = pollueur?)
 - → Méconnaissance et méfiance

Cohabitation

- L'attractivité de la commune conduit à l'arrivée d'une nouvelle population, néorurale, qui recherche la tranquillité.
 Une certaine incompréhension naît entre ces derniers et les exploitants agricoles vis-à-vis des nuisances sonores et olfactives inhérentes aux activités agricoles :
 - « les habitants ont leurs habitudes hors de la commune. Ils n'ont pas de ras de reconnaissance quand on les aide »
 - « parfois les gens ne sont pas respectueux. Par exemple, les haies ornementales qui ne sont pas entretenues et qui débordent de quelques mètres sur ces champs, ou encore l'herbe de tonte déversée sur mon champs... »
 - « Les gens pensaient arriver dans la campagne d'il y a 50 ans avec les poules qui courent dans la cour de la ferme »
 - « les urbains viennent juste pour dormir donc exigent le calme ».
- Les agriculteurs expliquent qu'avec des précautions, les conflits d'usages peuvent être réduits :
 - « Il faut prendre le temps de communiquer si on veut garder de bonnes relations ».
- Ils sont par ailleurs conscients qu'ils doivent être irréprochables afin d'être mieux acceptés :
 - « Les agriculteurs se plaignent des riverains mais des fois ils ne font vraiment pas attention. Lors de l'enquête publique pour leur nouveau bâtiment ils se sont engagés à ne pas épandre de lisier le weekend ».

Attentes des agriculteurs pour améliorer leur intégration

- Communiquer sur les démarches locales de vente directe / filières de proximité, partenariat avec l'office de tourisme à poursuivre...
- Facilitation des relations entre riverains et agriculteurs :
 - « dans 9 cas sur 10 les conflits proviennent d'une incompréhension »
 - « il faudrait que la commune communique plus sur le métier d'agriculteur et sur les efforts qui sont fait pour que les riverains les comprennent mieux et qu'il y ait moins de plaintes. »



3. Cohabitation des usages



Aménités environnementales générées par l'agriculture

- NB : Ce sont avant tout les paramètres économiques, bien plus que les paramètres environnementaux, qui sont les principaux facteurs de choix de pratiques. Toutefois, les pratiques globales restent en constante évolution et on parle souvent d'agriculture de précision avec des dosages d'intrants restreints.
- L'agriculture est plutôt intensive sur la commune de Merville. Quelques exploitations sont en production biologique.

Démarches de protection de l'environnement

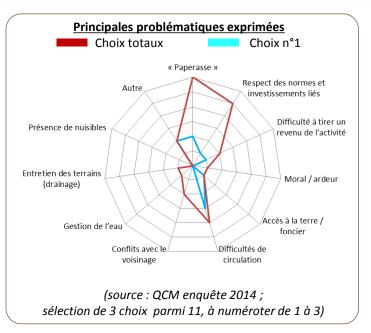
- Quelques pratiques d'entretien réalisées par les agriculteurs permettent de réduire les risques inondation. Six agriculteurs sur dix interrogés déclarent détenir sur leurs parcelles des espaces semi-naturels (haies, mares, lisières de forêt, etc.) qu'ils entretiennent régulièrement.
 - « un bon entretien des fossés évite bien des inondations. Il faudrait plus écouter les anciens qui ont de l'expérience sur le sujet. »
- Les agriculteurs estiment que lorsque des efforts sont demandés pour des démarches de gestion environnementale, ceux-ci doivent être justifiés.
 - Des mesures agro-environnementales sont proposées aux agriculteurs du territoire, elles concernent entre autres la restauration des haies dans les parcelles agricoles. Cependant aucun exploitant de la commune n'a contractualisé de contrat MAE, soit car ils ne le désirent pas, soit car ils ne sont pas informés.
 - Dans le cadre de la Trame Verte et Bleue, un projet ayant pour but de relier la forêt de Nieppe à la vallée de la Lys par des corridors écologiques a été initié par la commune. Des plantations d'arbres ont été faites sur les terrains communaux. Les agriculteurs ont cependant jugé inapproprié de réduire les surfaces agricoles productives avec des plantations. En cause, la pression foncière déjà importante, la taille des parcelles relativement réduite, la surcharge de travail que l'entretien représenterait et l'absence d'intérêt agronomique de la démarche, les terres n'étant pas sujettes à l'érosion :
 - Peu d'impact car peu d'érosion effective,
 - Perte de surface dans un cadre de forte pression foncière,
 - Crainte de voir un « découpage » (attention à la communication lors de ce type de projets), de devoir effectuer des tâches supplémentaires non rémunérées (beaucoup de temps déjà consacré à la « paperasse » en lien avec le respect des normes), un défaut d'entretien...
 - « les corridors écologiques, je ne suis pas contre en soi mais il ne faut pas que ça impacte des terres productives »
 - « C'est coûteux d'entretenir les haies, surtout autour des cultures »
 - « Les prairies humides pourraient être reboisés par exemple mais pas les champs. »
 - « planter des arbres et des haies : quid de l'entretien ? Les racines vont abimer les drains, prend de la place sur les cultures... »
 - Quelques positions plus radicales :
 - « Impossible de faire sans les pesticides, la Bio c'est pour les charlatans »
 - « il y a déjà assez d'espaces naturels comme ça sur la commune. »
- Certains choix de production intègrent cette réflexion sanitaire :
 - « on a arrêté le lapin : il y a besoin de beaucoup d'antibiotiques car c'est très fragile et on ne voulaient pas en utiliser »
 - « Mon père est décédé suite à une maladie due aux produits de traitement. Je fais des efforts pour baisser, juste ce qu'il faut »
 - ► + 2 exploitations AB
- + Quelques démarches volontaires environnementales : implication dans des associations environnementales (Bio Guardin, Des jardins et des hommes, etc.), comptages d'amphibiens et des variétés floristiques dans les prairies et les fossés...



4. Mise en regard du développement des exploitations et du développement urbain

Principales difficultés exprimées

- Le bilan des échanges permet de mettre en évidence les principales problématiques vécues par les exploitants.
- Sur Merville, c'est la « paperasse » et le respect des normes qui posent le plus de souci aux agriculteurs. Étant donné qu'il s'agit de difficultés inhérentes à la profession, le premier constat serait plutôt de dire que cette zone est en bonne forme économique, et fonctionnelle.
- « Bien trop de paperasse : passe 2 après-midi par semaine dans l son bureau. Il faut noter tout ce qui est fait, ça empêche de faire mieux car on a moins de temps sur l'exploitation »
- La troisième difficulté, plus spécifique au territoire, est liée l
 à la circulation. Et si cette difficulté est imputée au l
 développement du territoire, en revanche la difficulté l
 d'accès à la terre est assez peu marquée.



Bilan: une évolution du développement qui n'impacte pas encore lourdement l'agriculture

- Au travers des différents éléments du diagnostic, on constate que les principales évolutions constatées ces dernières années au sein du tissu agricole sont essentiellement liées au contexte économique de la filière agricole et agro-alimentaire :
 - Choix de productions à forte valeur ajoutée,
 - Augmentation des parcellaires ou des cheptels pour améliorer le revenu.
- On note cependant une dynamique assez spécifique à Merville : le maintien de la diversité des productions :
 - Des habitudes de consommation de proximité (et non un engouement nouveau pour les circuits courts),
 - Un potentiel de production qui permet une gamme large,
 - ▶ Un intérêt « choisi » et non « subi » pour l 'élevage.

Rentabilité économique par l'agrandissement et la diversification

Développement urbain de Merville

Contexte économique général agricole/IAA Trajectoires des exploitations agricoles

Peu de remise en cause de la fonctionnalité des espaces (sauf bâtiments)





type d'adaptation	choix d'adaptation	observé sur le territoire	Conséquences potentielles
Dimensionnement de l'exploitation	augmentation du parcellaire	oui	 disponibilité et prix du foncier seuls les plus riches (et souvent externes à la commune) auront accès au foncier
	augmentation du cheptel	oui	réaction du voisinage >> vers un ralentissement de l'activité d'élevage ?
choix de productions à forte valeur ajoutée	produits à forte valeur ajoutée	pomme de terre, betterave, légumes plein champs	exigences fortes en termes de qualité des opérateurs (dates, déchets en bordure de route, irrigation, traitements plus réguliers) conserver la fonctionnalité agricole
	productions en signes de qualité	AB : 1EA + 1 en cours de réflexion	un marché de niche
Diversifications des modes de commercialisation	Développement des circuits courts	2 EA > 75% CA 3 structures accueil (gîte, ferme pédagogique)	un marché de niche
diminution des charges	arrêt de productions demandant beaucoup de main d'œuvre	IGP : en perte de vitesse (gourmand en main d'œuvre)	Perte de diversité des productions et d'un savoir-faire
	Externalisation : Développement du recours à des entreprises de travaux agricoles	Se fait beaucoup sur les betteraves et éventuellement pressage foin, ensilage maïs	
Pluri-activité	Développement d'une activité non agricole, ou para-agricole	double actif chez Roquette : xx EA	
Non-adaptation	Délocalisation, cessation d'activité, grande fragilité, dépressions	les cédants prévoient que leurs terres partiront à l'agrandissement	Perte d'emploi agricole sur le territoire

Cependant, à plus long terme :

- <u>En terme de types d'exploitations</u>: la combinaison des pressions économiques et les conflits d'usage émergents pourraient entrainer l'agriculture de Merville vers une simplification de sa production, le recul de l'élevage et la prédominance de très grosses exploitations parfois externes.
- En terme d'occupation de l'espace : relative stabilité même si en terme d'assolement les cultures se simplifient.
- En terme de société:
 - ▶ Moins d'agriculteurs dans les campagnes, avec des superstructures moins proches des habitants,
 - Un réseau secondaire de petits exploitants tournés vers les filières de proximité.

• En terme environnemental:

- ▶ Le maintien de l'élevage corrélé au maintien de prairies (pour causes réglementaires ou sur les terres de moindre qualité). Cet élevage pourrait s'accentuer sur l'engraissement hors sol. Les débouchés pourraient passer à la fois par les gros opérateurs et par la vente directe,
- Des secteurs à moindre potentiel agronomique (prairies) délaissés si seules de grosses structures restent.





1. LE MAINTIEN D'UNE ACTIVITÉ CRÉATRICE DE VALEUR (EMPLOI, VALEUR AJOUTÉE) S'APPUYANT SUR DES FILIÈRES STRUCTURÉES

1.1 Conserver des exploitation « à taille humaine »

- Objectifs:
 - Conserver des sièges d'exploitation sur le territoire (= de l'emploi + de l'entretien)
 - Permettre l'accès à l'activité agricole pour les porteurs de projet, notamment hors cadre familial
- ▶ Rôle de la DDTM dans le cadre du **Contrôle des Structures** pour limiter l'agrandissement des exploitations et permettre l'accès au foncier pour les plus petits

1.2 Soutenir les projets de jeunes agriculteurs qui pourraient rencontrer des difficulté de mise en œuvre

- ▶ <u>Objectif</u>: Conserver des exploitants dynamiques et motivés sur le territoire face aux difficultés liées aux conflits de voisinage
- ▶ <u>Démarche</u>: Soutien des projets des agriculteurs, par exemple lors mise en place de d'ateliers d'élevage sous signes de qualité (exemple : poulet Label Rouge ou AB), bénéficiant d'une meilleure acceptabilité. Un travail de communication, de promotion, peut améliorer les relations.

1.3 Appui à la structuration des filières de proximité :

- ▶ <u>Attention!</u> le potentiel de consommation est limité et il s'agit d'un marché de niche déjà saturé sur un certain nombre de produits (légumes notamment)
- Objectifs: répondre à la demande en produits de proximité tout en intégrant les modes de consommation
- ▶ <u>Démarche</u> : Une réflexion sur de nouvelles niches de marché et les marchés porteurs peut être partagée auprès des agriculteurs pour leur permettre de se lancer.

1. LE MAINTIEN DU POTENTIEL D'UNE PRODUCTION DIVERSIFIÉE

2.1 Limitation de l'impact de l'urbanisation sur le tissu agricole

- Objectif: conserver voire améliorer la fonctionnalité agricole du territoire
- Démarches au sein des documents d'urbanisme :
 - Valorisation des friches industrielles,
 - Identification et valorisation des dents creuses,
 - Densification de la zone d'habitats (minimum de 30 logements/ha),
 - Protection des sièges d'exploitation tout en leur gardant la possibilité d'agrandir leurs bâtiments si besoin / étude au cas par cas des demandes de changement de destination
 - Attention aux surfaces d'épandage qui sont nécessaires aux EA en élevage
 - Précautions sur l'emploi du zonage « N » qui limite les possibilités de développement et système de compensation ; préservation haies et arbres isolés dans le PLU

2.2 Accompagner les exploitations qui peuvent connaître des difficultés liées à la consommation foncière

- Réflexion sur le devenir de la zone agricole du Sart prévue en AU (enclavement de l'exploitation maraichère)
- Problématique de succession sur l'exploitation maraichère rue Cochette
 - faire le lien avec Terre de liens pour la mise en relation avec des porteurs de projet (avec une attention sur les bâtiments de logement)
 - Ou réflexion pour le changement de destination de bâtiment (idée : accueil d'artisanat)

2.3 Le cas échéant : entretien / rénovation du réseau de drainage (notamment en cas d'impact par les aménagements urbains)

1. L'HARMONIE ENTRE USAGERS

3.1 Entretenir la communication avec la profession agricole :

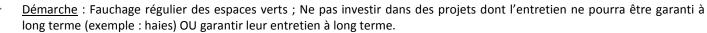
- Objectifs:
 - Avoir une bonne ambiance sur la commune
 - Optimiser les investissements pour les travaux divers

Démarches :

- Concertation entre agriculteurs et municipalité :
 - Lors de projets d'aménagements (exemple : construction d'un rond point, d'une déviation) : systématiquement faire appel à un agriculteur qui peut modifier le tracé.
 - Lors de projets liés à la trame verte et bleue : mettre à plat les impératifs et les alternatives possibles dans un système de coconstruction
- Pédagogie auprès des riverains : qu'est-ce qu'un agriculteur, quels travaux, à quelle saison...

3.2 Entretien des terrains publics

Objectifs : ne pas pénaliser les exploitants qui doivent respecter des normes (exemple : la présence de chardon peut suspendre les aides PAC)





Glossaire

Sigles et abréviations :

► AB : agriculture biologique

► EA : exploitation agricole

► Ha : hectare

▶ IPMA

OTEX : orientation technico-économique

Pdt : pommes de terreUGB : unité gros bovin

Vocabulaire spécifique :

- Agriculture biologique: Mode de production agricole fondé sur un ensemble de techniques complexes excluant l'utilisation de produits chimiques de synthèse et s'appuyant essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles du milieu. (FNAB)
- Agriculture intégrée : Correspond à une approche globale de l'utilisation du sol, pour la production agricole, qui cherche à réduire l'utilisation d'intrants extérieurs à l'exploitation (énergie, produits chimiques) en valorisant au mieux les ressources naturelles et en mettant à profit les processus naturels de régulation.
- Agrosystème : Ensemble des écosystèmes constitués par divers milieux naturels modifiés et gérés par l'homme pour les utiliser à des fins de productions : culture, élevage etc.
- Agroforesterie : mode d'exploitation des terres agricoles associant des plantations d'arbres dans des cultures ou des pâturages
- ▶ Aliments concentrés : aliments riches en énergie et en protéines (céréales, sous-produits de l'agroindustrie (son, pulpe de betterave, mélasse, tourteaux...)) distribués aux animaux pour complémenter les repas principaux.
- Assolement : Répartition des cultures sur la surface de l'exploitation pendant une année donnée.
- Autoconsommation : production de fourrage au sein de l'élevage permettant de ne pas acheter d'aliments pour le bétail
- **Bande enherbée** : dispositifs agro-paysagers longeant les cours d'eau ou plantées transversalement à la pente permettant la mise en place d'un couvert végétal favorisant le rôle absorbant des sols
- ► Conversion en agriculture biologique : correspond à la phase de transition entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique. Sur le plan administratif, cette période dure entre 2 et 3 ans selon les productions.
- Drain : Conduit souterrain pour collecter et évacuer l'eau en excès dans le sol
- ▶ Drainage : Évacuation, spontanée ou facilitée par un réseau de drains ou de fossés, de l'eau en excès dans un sol trop humide. Ensemble de procédés et opérations mis en œuvre pour favoriser cette évacuation ; aménagement des surfaces en vue d'accélérer l'évacuation des eaux
- ► Fascine : fagot de branchages utilisé pour combler des fossés, réparer de mauvais chemins et faire des ouvrages de défense.
- Ferme pédagogique : structures présentant des animaux d'élevage et/ou des cultures, qui accueillent régulièrement dans un but pédagogique des enfants, des jeunes dans le cadre scolaire ou extra scolaire ainsi que d'autres publics et qui souhaitent développer cette activité.
- ▶ Elevage hors-sol ou industriel : type d'élevage intensif où les animaux sont élevés dans des bâtiments où toutes les fonctions sont automatisées, tandis qu'on favorise dans les prairies la culture de graminées adaptées à la fauche et à la constitution de stocks d'ensilage.
- **Hydromorphie** : qualité de d'un sol qui montre des marques physiques d'une saturation régulière en eau.
- ▶ Intensification des cultures : fondé sur l'optimisation de la production par rapport à la surface cultivée, qui requiert des investissements importants et une utilisation accrue d'intrants agricoles (énergie, engrais, matériel)
- Intrant : regroupe les amendements, engrais minéraux, pesticides, aliments du commerce, mécanisation, énergie...importés sur l'exploitation dans le but d'en faciliter ou d'en augmenter la production. (Cahiers techniques de l'agriculture durable -évaluer la durabilité d'un système de production)
- ltinéraire technique : « combinaison logique et ordonnée de techniques qui permettent de contrôler le milieu et d'en tirer une production donnée. »

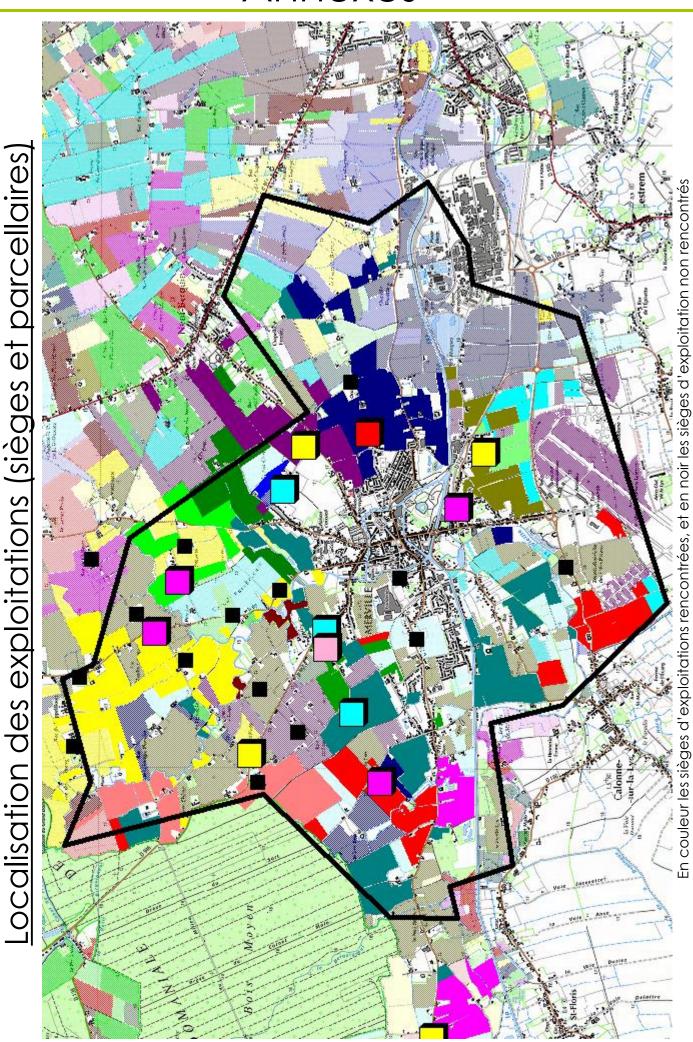


Glossaire

- Maïs grain et ensilage: Le terme de maïs grain désigne le maïs en grains secs essentiellement destiné à l'alimentation animale tandis que le maïs ensilage désigne le maïs, dont la plante entière est appelée maïs fourrage, quand il est destiné à être stocké sous forme d'ensilage (procédé de conservation de végétaux frais utilisant la fermentation lactique et consistant à les placer dans un silo ou à les mettre en tas et à les presser après les avoir hachés
- Multifonctionnalité de l'agriculture : Considérer l'agriculture comme multifonctionnelle, c'est reconnaître "qu'à côté de ses fonctions primaires de production de nourriture et de fibres, l'activité agricole peut façonner le paysage, apporter des bénéfices environnementaux tels que la conservation des sols, le management soutenable des ressources naturelles non renouvelables, et la préservation de la biodiversité, et contribuer à la viabilité socio-économique de beaucoup de zones rurales " (Comité des ministres de l'agriculture de l'OCDE, 1998)
- Naissage / engraissage : La conduite d'un élevage se compose de trois périodes principales : le naissage, le post-sevrage et l'engraissement. A chaque stade de développement des animaux correspond un espace adapté à leurs besoins spécifiques.
- Non labour : (voir technique culturale simplifiée)
- Petite Région Agricole : définies (en 1946) pour mettre en évidence des zones agricoles homogènes.
- Pluriactivité : Exercice d'activité(s) professionnelle(s) rémunérée(s) en plus de l'activité d'exploitant agricole.
- Polyculture-élevage : modèle agricole complexe, diversifié et peu spécialisé, qui associe sur l'exploitation, plusieurs cultures et un ou plusieurs élevages.
- Retournement de prairie : action de labourer des prairies (surfaces en herbe) afin de les cultiver (terres labourables)
- **Rotation culturale**: Ordre de succession sur une même parcelle de différentes cultures dans le temps. La rotation permet en particulier, de limiter le salissement des parcelles par les mauvaises herbes et les parasites des cultures. On distingue les rotations longues (5 à 7 ans et plus) des rotations courtes (2 ans).
- Signes officiels de qualité (SOQ) : déterminés par la règlementation française et/ou européenne. L'objectif est d'indiquer que le produit vendu possède une qualité supérieure à celle du produit standard (exemple du label) ou une spécificité (AOC, AB...). Ces signes font l'objet de surveillance de la part des services du Ministère de l'Agriculture.
- **Stabulation** : le bétail est dit en stabulation lorsqu'il est maintenu saisonnièrement ou en permanence dans un espace restreint et clos couvert ou non.
- Simplification culturale : principe de réduire le nombre d'ateliers techniques et la diversité des productions de l'exploitation
- **Système diversifié**: Système d'exploitation qui outre des productions diverses, peut éventuellement inclure certaines activités, telle la vente directe, l'accueil à la ferme, des ateliers de transformation etc.
- Système intégré: Correspond à une approche globale de l'utilisation du sol, pour la production agricole, qui cherche à réduire l'utilisation d'intrants extérieurs à l'exploitation (énergie, produits chimiques) en valorisant au mieux les ressources naturelles et en mettant à profit les processus naturels de régulation.
- ▶ Transmissibilité : Capacité de l'exploitation agricole à perdurer d'une génération à l'autre.
- **Technique culturale simplifiée / travail du sol simplifié**: Technique qui supprime le retournement du sol effectué par la charrue. Plusieurs itinéraires sont alors possibles avec travail en profondeur par outils à dents et reprise plus légère ou bien travail superficiel et semis. On peut dans certains cas réaliser un semis direct sans travail du sol préalable.
- Viabilité économique : Un système est viable quand il est économiquement performant et efficace en terme de valeur ajoutée et de revenu
- **Vivable** : Qui a trait à la qualité de vie de l'agriculteur et de son entourage.



Annexes





Annexes

Zones ayant changé de destination entre 1998 et 2009

Urbanisation passée entre 1998 et 2009: 59 ha en 12 ans (+10,3%) Source : base de données SIGALE

résidentiel(~32 ha)

zones d'activité (~27 ha)

Soit environ 1880 m²/nouvel habitant)

Zones AU du PLU : 32 ha

NB : évolutions 2014 en cours non précisées ici. Une remise à plat de l'évolution du PLU est prévue pour juin 2014

